

www.notretemps.com Pays : France

Dynamisme : 50

Page 1/2

Visualiser l'article

**Date: 13/05/2020** Heure: 11:20:54

## Les aidants, oubliés de la crise sanitaire



Pour nombre de proches aidants, la pandémie du Covid-19 et le confinement ont été synonymes de détresse et d'isolement. Le collectif Je t'Aide demande la mise en oeuvre du plan gouvernemental annoncé en 2019.

Essentiel, le rôle des proches aidants l'a été encore plus durant la crise sanitaire et il le reste aujourd'hui alors que débute le déconfinement progressif du pays. De la mi-mars au 11 mai, les <u>aidants</u> familiaux se sont retrouvés bien souvent seuls, en première ligne, pour prendre soin de leurs parents ou conjoints fragilisés par la maladie, le <u>handicap</u> ou le grand âge .

Dans ce contexte, le collectif Je t'Aide , qui remplace désormais l'association nationale "<u>Journée</u> des <u>aidants</u>" (chaque année le 6 <u>octobre</u>), fait entendre sa voix et porte un certain nombre de revendications. Le collectif rassemble 28 structures mutuelles, associations, fédérations (Harmonie mutuelles, Macif , Association France Alzheimer , ADMR , La maison des aidants , Age village ...). Son objectif : faire progresser les droits et la reconnaissance, par la société et les professionnels de santé et du médicosocial, de celles et ceux qu'il nomme "les oubliés de la crise sanitaire" .

Les proches se sont retrouvés en position de "soignants"

"Au début de l'épidémie, certains <u>aidants</u> ont reçu un appel de l'hôpital à venir chercher leurs parents âgés, hospitalisés pour autre chose que le coronavirus: il fallait dégager des lits pour les cas Covid. Et comme de nombreuses infirmières des services de soins à domicile ont été mobilisées à l'hôpital, les proches se sont retrouvés en position de "soignants"... Mais ce n'est pas leur métier!", explique Claudie <u>Kulak</u>, présidente du collectif et de l'association la Compagnie des <u>Aidants</u>. "A chacun son rôle. L'<u>aidant</u> doit garder sa place de conjoint ou d'enfant, pour l'affection, la tendresse, l'amour. Ce n'est pas aux enfants mais aux professionnels de l'aide et du soin de faire la toilette de leurs parents! Or, c'est ce que certains ont été contraints de faire au cours de ces deux mois..."

## Épuisement et peur de transmettre la maladie

La fermeture des lieux de répit: accueils de jours, hébergement temporaire; la réduction des interventions des services à domicile – confrontés au retrait de certaines auxiliaires de vie pour des raisons de santé ou familiale-

Tous droits réservés à l'éditeur AIDANTS2 340943113



www.notretemps.com Pays : France

Pays : France Dynamisme : 50

Page 2/2

Visualiser l'article

**Date: 13/05/2020** Heure: 11:20:54

ont ajouté au désarroi des <u>aidants</u> familiaux. Les associations de soutien aux <u>aidants</u> témoignent toutes de l'épuisement et de l'angoisse des proches , de leur peur de transmettre la maladie en intervenant sans masques, longtemps indisponibles. "Certaines familles, par peur du virus, ont renoncé au soutien des services d'aide à domicile puisque les intervenantes n'avaient pas, elles non plus, de matériel de protection!", poursuit Claudie <u>Kulak</u> qui rappelle que sans ce dévouement, le maintien à domicile des personnes fragiles aurait été impossible, aboutissant à un désastre sanitaire et humain.

Mise en place immédiate du plan lancé en 2019

Le Collectif Je t'Aide demande donc la mise en place "immédiate" du Plan gouvernemental "Agir pour les <u>aidants</u>". Lancé en octobre 2019, ce plan prévoit notamment, dès 2020: un numéro téléphonique national de soutien, des lieux d'accueils labellisés "Je réponds aux aidants ", un congé indemnisé pour les aidants en activité professionnelle (prévu pour octobre 2020), ainsi que le renforcement de l'offre de structures de répit (d'ici à 2022), actuellement notoirement insuffisant. Autres revendications du collectif: l 'accès aux masques et aux gants, au même titre que les soignants; un plan de sauvegarde de l'activité des associations de soutien aux aidants; une dérogation de confinement spécifique indiquant "aidant(e)" et permettant de rendre visite à des proches aidés géographiquement éloignés.

Tous droits réservés à l'éditeur AIDANTS2 340943113